

EDK	Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDPE	Conferenza svizzera dei direttori cantonali della pubblica educazione
CDEP	Conferenza svizra dals directurs chantunals da l'educaziun publica



6.3.2006

Projet Transition: c'est parti!

Le passage de la scolarité obligatoire au degré secondaire II (formation professionnelle, écoles de culture générale et de maturité) est un moment critique dans le système éducatif, qui s'avère problématique pour de nombreux jeunes. Voilà pourquoi la collaboration entre tous les acteurs concernés doit être améliorée. Dans cet esprit, la CDIP, de concert avec la Confédération et les organisations du monde du travail, a lancé un projet qui permettra d'analyser les problèmes et de développer des mesures susceptibles d'optimiser cette transition déterminante pour tous les jeunes.

Secrétariat général

Zähringerstr. 25

Case postale 5975

CH-3001 Berne

031 309 51 11 Tél.

031 309 51 50 Fax

edk@edk.unibe.ch

www.cdip.ch

Centre d'information:

IDES

031 309 51 00 Tél.

031 309 51 10 Fax

ides@edk.unibe.ch

www.ides.ch

Dans le système éducatif, la transition entre la scolarité obligatoire et le degré secondaire II est critique. En effet, elle implique en amont que les jeunes aient pris des décisions cruciales pour leur carrière professionnelle et qu'ils soient passés par des mécanismes de sélection mais aussi parce que les fournisseurs de la formation changent. Pour ces derniers, et tout particulièrement pour les prestataires de formation professionnelle, le partenariat étroit entre la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail joue un rôle décisif. Il convient donc d'élaborer une vision commune de cette transition, d'en décider de façon harmonisée et d'en coordonner tant les conditions cadres que les mesures concrètes. Prenant tout d'abord la forme de lignes directrices communes, l'ensemble de la démarche devra ensuite aboutir à une position définitive des partenaires (Confédération, cantons et organisations du monde du travail). Des sous-projets permettront d'éclairer, d'approfondir et de développer plus particulièrement certaines questions. Dans ce processus, il conviendra également d'inclure les projets déjà existants. Le résultat sera mis à disposition des cantons et institutions qui le souhaitent, sous forme de recommandations ou de prestations de services. Le projet durera jusqu'en 2008.

Personne de contact: Robert Galliker, Secrétariat général de la CDIP (chef du projet),
tél. 031 309 51 48, courriel: galliker@edk.ch